

Loyalisme



Dévouement

SERVIR

Loyalty



Devotion

N°025 | MAGAZINE TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS DE LA DGSN | OCT 2021

PASSEPORTS EN 48H



C'EST EFFECTIF

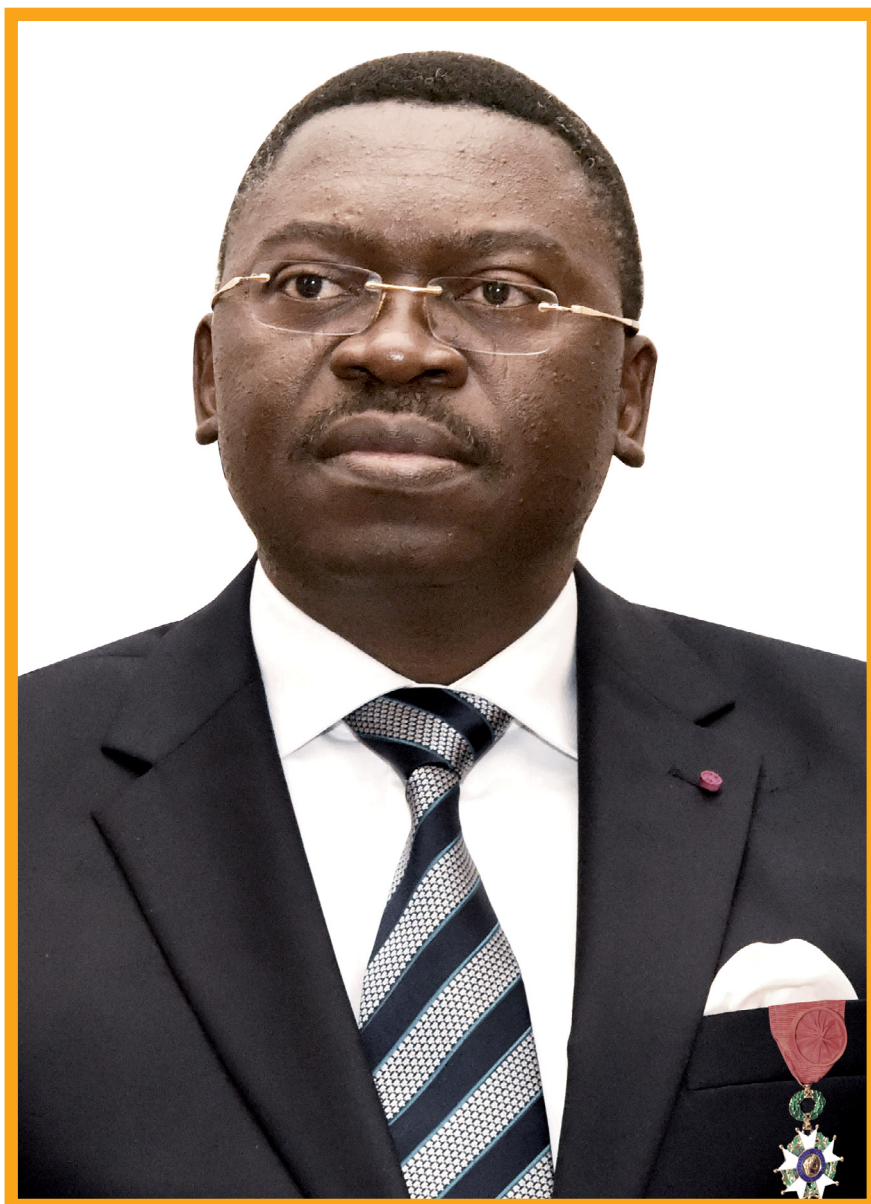
Site de pré-enrôlement en ligne: www.passcam.cm





Son Excellence M. / *His Excellency Mr.*
Paul BIYA

Président de la République du Cameroun
President of the Republic of Cameroon



Ferdinand NGOH NGOH

Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République
Minister of State, Secretary General of the Presidency of the Republic



Martin MBARGA NGUELE
Délégué Général à la Sûreté Nationale
Delegate General for National Security



SERVIR, le magazine trimestriel de la
Délégation Générale à la Sécurité Nationale.
B.P. 1623 Yaoundé - Tél/Fax : (237) 22 20 09 77

DIRECTEUR DE PUBLICATION PUBLISHER

Martin MBARGA NGUELE (DGSN)

CONSEILLER A LA REDACTION ADVISER

CD Dominique BAYA (SG/DGSN)

REDACTEUR-EN-CHEF EDITOR-IN-CHIEF

CD Joyce Cécile NDJEM MANDENG
(CHEF CELLCOM)

SECRETAIRE DE REDACTION DESK SECRETARY

OP1 Elvis TCHOUGA

REDACTION EDITORIAL STAFF

CP NDZI Amos TARLA

CP MEBERE NDIM V

CP Antoine ETOUH NGOTI

CP BAKOET

CP Thierry EDZENGTE

OP2 Eric Yannick KOA AMBASSA

OP2 George ARREY AGBOR

OP1 René KENSTA

IP2 ABANG FUH S. Chris

IP1 Thierry OWONO NDJOULI

PHOTOGRAPHES PHOTOGRAPHERS

OP1 Rodrigue Arnauld MEKE

GPP Dominique SOUSSIA

GPP Romaric NTCHAMOU

SECRETARIAT SECRETARY

GPP Youssouf NTCHANKO

INFOGRAPHE GRAPHIC DESIGNER

IP2 ABANG FUH S. Chris

IMPRIMERIE PRINTING

SOPECAM (Société de Presse
et d'Éditions du Cameroun)



Inauguration du Centre
National de Production
des Passeports

8



The 2021-2022
academic year

26



Violences et voies de
fait exercées sur les
agents de Police

34



Coopération
Cameroun-Allemagne

44



Military honours to
five policemen

46

7 EDITORIAL

- Passeports en 48H, c'est effectif

8 EVENEMENT

- Production des passeports: un pas de géant a été franchi
- Discours du MINETAT, SGPR prononcé lors de la cérémonie d'inauguration du CNPP

- Le Centre National de Production des Passeports: un bâtiment ultra moderne

- Mise en place du nouveau système de production des passeports biométriques

- Impressions des premiers bénéficiaires

- Procédure d'enrôlement

- Pièces à fournir par type de demande pour un passeport ordinaire

- Enrollement procedure

- Supporting documents required to be provided by type of application

26 ACTUALITE

- The 2021/2022 academic year: practical tips on the security of school children

- Echos des régions

34 POLICE DE PROXIMITE

- Violences et voies de fait exercées sur les agents de Police : le gouvernement sonne la fin de la récréation

- Policier : serviteur de la nation jusqu'au sacrifice suprême

- Police Camerounaise : Une Police au service

- Proximity Policing: a permanent vision of the Cameroon Police Force

- De milliers de CNI et de Passeports en souffrance dans les postes d'identification

44 COOPERATION

- Coopération Cameroun-Allemagne: deux joyaux architecturaux retrocédés à la DGSN à l'Est

46 NECROLOGIE

- Military honors to five policemen killed at Bali in the North West Region



Martin MBARGA NGUELE, Délégué Général à la Sûreté Nationale

Passeports en 48H, c'est effectif

En exécution des Très Hautes Instructions Présidentielles, la Délégation Générale à la Sûreté Nationale a signé le 17 Septembre 2020, avec le consortium INCM AUGENTIC, un contrat de type BOT (Build Operate and Transfer) pour moderniser la procédure de délivrance des passeports camerounais, par la construction du Centre National et la mise en place des centres d'enrôlement dans nos dix Régions et aux Postes Diplomatiques et Consulaires du pays à l'étranger, avec la dotation des équipements de haute technologie qui assurent un traitement fiable et diligent des demandes de passeports.

C'est l'occasion de le confirmer et de porter à la connaissance de l'opinion publique que les activités d'enrôlement ont effectivement commencé, le 1er juillet 2021 dernier dans tous les Commissariats Emi-Immigration du Cameroun et dans des Représentations Diplomatiques et

Consulaires du Cameroun à l'étranger.

Les demandes de passeport enrôlées dans un Centre dédié sont instantanément transmises au Centre National de Production des Passeports, quel que soit le lieu de l'enrôlement. Les passeports des demandeurs **sont produits en 48h**, et emballés pour leur acheminement dans les postes d'enrôlement des intéressés.

Il est par conséquent important de dire :

- Qu'il n'est plus besoin de venir absolument à Yaoundé pour faire sa demande de passeport. Toutes les demandes sont traitées avec la même diligence, le Centre National de Production des passeports ayant une capacité de production de 2.200 passeports par jour;
- Que les citoyens ne se laissent plus entraîner dans des réseaux d'arnaque et de corruption, en vue de la délivrance d'un passeport dit express

qui n'a jamais existé;

- Qu'ils n'hésitent pas à dénoncer ces escrocs en appelant au numéro d'utilité publique **1500**.

Je voudrais rappeler que le coût du Passeport Ordinaire Camerounais est légalement fixé à **110.000 FCFA**.

Pour finir, je voudrais aussi dire à tous les Camerounais désireux d'obtenir un passeport, que la seule voie à suivre est de prendre un rendez-vous en ligne sur le site **www.passcam.cm** au Centre d'enrôlement de leur lieu de résidence; de s'y présenter le jour indiqué avec toutes les pièces exigées; ils y seront reçus avec courtoisie, et auront, dans les meilleurs délais un passeport infalsifiable et hautement sécurisé, en payant uniquement les frais réglementaires annoncés.

Extrait de l'allocation du DGSN lors de la remise du premier passeport du nouveau système de production
02 juillet 2021



Coupure du ruban d'inauguration par le MINETAT, SGPR

Production des passeports

Un pas de géant a été franchi

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République, Ferdinand NGOH NGOH, représentant personnel du Chef de l'Etat, a officiellement inauguré le Centre National de Production des Passeports (CNPP) le mercredi, 25 août 2021 à Yaoundé.

C'est sous un soleil radieux en fin de matinée que l'illustre hôte du Délégué Général à la Sûreté Nationale est arrivé sur le site de la cérémonie, au nouveau Centre administratif de Yaoundé. Il est conduit par le Protocole d'Etat à la tribune, implantée à l'esplanade du Centre National de Production des Passeports, où l'attendaient déjà plusieurs membres du Gouvernement ; Madame l'Ambassadeur de la

République Fédérale d'Allemagne au Cameroun ; le Président Directeur Général de INCM AUGENTIC ; les autorités administratives, politiques et plusieurs autres personnalités ainsi que, les hauts responsables de la Sûreté Nationale.

Trois grandes articulations ont ponctué cette cérémonie qui s'est déroulée dans le strict respect des mesures barrières de lutte contre le COVID-19 à savoir: les discours; la découverte de la stèle suivie de

la coupure du ruban symbolique d'inauguration du bâtiment et la visite guidée des lieux.

Les discours, il y en a eu trois. D'abord le mot de bienvenue du Délégué Général à la Sûreté Nationale, Martin MBARGA NGUELE. Dans sa prise de parole, le patron de la Police a tenu à exprimer l'immense joie qui l'anime avec son personnel, d'accueillir Monsieur le Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République Ferdinand NGOH

NGOH, Représentant Personnel du Chef de l'Etat, Son Excellence Paul BIYA, Président de la République.

Dans la suite de son propos, le Délégué Général a rappelé les circonstances qui ont permis la mise en œuvre du Centre National de Production des Passeports, notamment la mise en place d'un comité interministériel, chargé d'étudier toutes les offres de soumissionnaires. Il a affirmé que le formalisme administratif des étapes de pré-enrôlement et d'enrôlement ; vise à dématérialiser le processus. Et que le mécanisme de production et de délivrance des passeports ainsi que leurs distributions, permettent de satisfaire dans des délais raisonnables, tous les demandeurs de passeports.

Il a par ailleurs rassuré les usagers en précisant que 48 heures après leur enrôlement, le passeport est produit quel que soit le lieu d'enrôlement physique sur le territoire national ou à l'étranger. Ce nouveau système moderne vient ainsi mettre fin aux arnaques de toutes sortes, qui avaient cours dans l'ancien système. Pour finir, le Délégué Général à la Sûreté Nationale a déclaré aux populations pour lesquelles nous sommes au service : « **Aidez-nous à vous aider ! Dans la stricte et absolue légalité** ».

L'intervenant suivant a été le Président Directeur Général du Consortium INCM AUGENTIC, Monsieur Carreti LABINOT. A l'entame de son propos, il a indiqué que d'ici la fin du mois de Novembre 2021, deux autres Centres verront le jour dans les villes de Douala et de Garoua. Par ailleurs, la rénovation d'autres Centres d'immigration est en cours d'achèvement dans sept autres régions du pays. Enfin, il a tenu à remercier toutes les équipes impliquées dans ce projet, pour leur engagement qui a permis d'aboutir aux performances et réalisations actuelles.

Enfin, la dernière prise de parole et pas des moindres, était celle du Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République, Ferdinand NGOH NGOH. Il a saisi cette circonstance solennelle, pour exprimer au Président de la République, toute sa déférence et profonde gratitude pour cet honneur de le représenter à cette cérémonie. Il a précisé que le nouveau système de production de passeports est la matérialisation de la vision du Chef de l'Etat, Paul Biya, Chef Suprême des Forces de Police. Poursuivant son propos, le Ministre d'Etat a affirmé que les rapports qui lui sont parvenus, indiquent à suffisance la justesse de l'option adoptée par le Chef de l'Etat qui est l'engagement constant et inlassable à doter le Cameroun des infrastructures modernes de dernière génération. Après avoir félicité toutes les parties prenantes qui ont contribué à la réalisation de cette œuvre futuriste qui fait la fierté du Cameroun, le représentant du Chef de l'Etat a clos son propos par des consignes particulières au prestataire INCM-AUGENTIC: « *Je voudrais particulièrement les exhorter à conduire à très court terme, selon le chronogramme convenu, l'achèvement*

des travaux de construction et d'aménagement des Centres d'enrôlements dans les régions et, la mise en service des postes d'enrôlements dans les Missions Diplomatiques et Consulaires du Cameroun ».

Après les allocutions, le représentant du Chef de l'Etat est allé découvrir la stèle érigée à cet effet, entièrement faite de marbre. S'en est alors suivie, la coupure du ruban d'inauguration du bâtiment et la visite guidée du Centre National des Passeports (CNPP).

Lors de ladite visite, Monsieur Ferdinand NGOH NGOH aura l'agréable surprise d'être invité à se faire enrôler à la salle VIP (*Very Important Personality*). Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République va expérimenter l'extrême rapidité du processus de production des nouveaux passeports biométriques. Car, vingt-deux minutes après, il recevra son passeport ordinaire des mains du Chef de Corps de la Police nationale. C'est sur cette prouesse technologique, que la cérémonie va s'achever à 12 heures, sans oublier la sempiternelle photo de famille qui clos les grands rendez-vous.

CD Joyce Cécile N. MANDENG
CHEF CELLCOM/DGSN





Monsieur Ferdinand NGOH NGOH Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République

Discours prononcé par Monsieur le Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République, Ferdinand NGOH NGOH

A l'occasion de la Cérémonie d'inauguration du Centre National de Production des Passeports, le 25 Août 2021 à Yaoundé.

- Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;
- Monsieur le Délégué Général à la Sûreté Nationale ;
- Excellence, Madame l'Ambassadrice de la République Fédérale d'Allemagne au Cameroun
- Monsieur le Gouverneur de la Région du Centre;
- Monsieur le Président du Conseil Régio-nal du Centre ;
- Monsieur le Préfet du Département du Mfoundi;
- Monsieur le Maire de la Ville de Yaoundé;
- Monsieur le Président Directeur Général du consortium INCM-AUGENTIC ;
- Distingués Invités ;
- Mesdames et Messieurs,

Le PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, Son Excellence Paul BIYA, m'a fait l'insigne honneur de me désigner pour Le représenter à la

présente cérémonie d'inauguration du Centre National de Production des Passeports.

Qu'il me soit permis, avant toute chose, de Lui exprimer ma déférente gratitude et ma profonde reconnaissance.

En Son nom, je voudrais remercier les différentes personnalités, qui ont bien voulu honorer de leur présence à cette cérémonie.

Je salue également chaleureusement la présence des populations venues ce matin, pour être les témoins privilégiés de la célébration de cette grande réussite.

Distingués Invités, Mesdames et Messieurs,

Le Centre National de Production des Passeports que nous inaugurons aujourd'hui, est le fruit d'un partenariat public-privé entre l'Etat du Cameroun,

représenté par la Délégation Générale à la Sûreté Nationale, et le Consortium germano-portugais INCM- AUGENTIC.

Ce partenariat a abouti à la construction sur ce site, d'un bâtiment ultramoderne, dédié à la production des passeports biométriques.

Je saisis cette occasion pour féliciter toutes les parties prenantes, pour la détermination et l'engagement dont elles ont fait preuve, jusqu'à l'achèvement de cet ouvrage.

Il était long, et je peux l'imaginer, parfois semé d'embûches, le chemin qui a conduit à la réalisation d'une telle infrastructure.

Je voudrais à cet égard féliciter tout particulièrement le Consortium INCM-AUGENTIC, pour la qualité remarquable des travaux et la célérité avec laquelle



ils ont été réalisés, ce en dépit des contraintes imposées par la pandémie du COVID-19.

Ce résultat, je suis heureux de le dire, nous le devons également à la Délégation Générale à la Sécurité Nationale, qui a pleinement assumé son rôle de maître d'ouvrage du projet.

Distingués Invités, Mesdames et Messieurs,

La construction du Centre National de Production des Passeports s'inscrit résolument dans le processus de modernisation de notre pays.

Loin d'être une action isolée, cet édifice futuriste participe de la concrétisation de la Vision du CHEF DE L'ETAT.

Le Programme politique, économique et social qui porte cette Vision, accorde une place de choix à la dématérialisation et à la simplification des procédures, dans l'optique d'améliorer la qualité des prestations rendues aux usagers du service public.

Le nouveau système de délivrance des passeports qui vient d'être mis en place, à la faveur de la construction de ce Centre, en est une éclatante illustration.

Ce système vise à rendre notre Administration plus performante, plus efficace et mieux adaptée aux évolutions technologiques de notre société.

L'entrée en service de ce système, le 1er juillet dernier, a permis de raccourcir de manière significative, les délais de traitement des demandes de passeport, à la grande satisfaction de nos compatriotes.

De même, l'enrôlement en ligne des demandeurs limite considérablement la production de

liasses documentaires et réduit les délais d'attente, tout en simplifiant la procédure.

Bien plus, ce système innovant offre d'importantes garanties, en matière de sécurisation de la nationalité camerounaise.

Les prochaines étapes de la stratégie arrêtée en la matière par le CHEF DE L'ETAT porteront notamment sur la numérisation des actes d'état civil, l'établissement des titres de séjour biométriques au profit des étrangers, et l'accélération du processus de délivrance des cartes nationales d'identité.

Il est par conséquent indispensable que les autres composantes du cahier de charges assigné au Consortium INCM-AUGENTIC, soient finalisées avec la même célérité.

Je pense notamment :

- à la construction et à l'équipement des Centres d'enrôlement dans les Chefs-Lieux de Région ;
- à la mise en réseau des équipements d'enrôlement à travers le territoire national, ainsi que dans les Représentations Diplomatiques et Consulaires du Cameroun à l'étranger.
- Je recommande par conséquent au maître d'ouvrage du projet et à toutes les parties prenantes, de veiller au strict respect du chronogramme qui a été établi, et de s'assurer de l'achèvement à bonne date des travaux restants.
- Je les invite par ailleurs à continuer de travailler en synergie, pour diligenter l'acheminement des passeports dans nos représentations diplomatiques, afin de satisfaire au mieux, nos compatriotes vivant à l'étranger.
- J'exhorte tout particulièrement le maître d'ouvrage à veiller à

l'entretien de l'infrastructure et à la maintenance des équipements de pointe, qui ont été acquis dans le cadre de ce projet. C'est un véritable défi qu'il convient de relever.

Distingués Invités, Mesdames et Messieurs,

En prescrivant la construction de ce Centre, le PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE a une fois de plus démontré qu'il est à l'écoute des préoccupations de ses compatriotes.

IL a de nouveau administré la preuve, s'il en était encore besoin, qu'il est incontestablement un Grand Bâisseur, comme l'attestent les nombreuses infrastructures récemment construites ou en chantier dans les domaines de l'énergie, de la santé et des routes. Je ne saurais oublier les infrastructures sportives et connexes qui suscitent l'admiration du monde et font, non seulement la fierté des camerounaises et des camerounais, mais aussi de toute l'Afrique.

Chaque jour qui passe, sous le leadership sage et avisé de Son Excellence Paul BIYA, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, le Cameroun se transforme positivement, avance fièrement et résolument, sur le chemin de la modernité et de l'urgence.

L'amélioration du bien-être des populations camerounaises a toujours été, est et restera au cœur des priorités de Son Excellence MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE.

La présente cérémonie en porte le témoignage éloquent.

Je vous remercie de votre bienveillante attention.-

**La Rédaction
CELCOM/DGSN**





EVENEMENT



PASSEPORTS EN 48H

Le Centre National de Production des Passeports

Un bâtiment ultramoderne équipé de matériels de pointe.

A la découverte d'un joyau architectural situé au quartier Etoudi à Yaoundé.

Cette magnifique structure de 1000m2 est le produit d'un partenariat public privé entre le gouvernement du Cameroun à travers la DGSN et une entreprise germano-portugaise, INCM-Augentic. L'édifice est un design attractif et moderne. La vue de face est essentiellement constituée des vitres bloquantes anti-chaueur, dotées d'une technologie qui respecte les normes environnementales. On y trouve des parkings, trottoirs et jardins sans

oublier les passages des personnes à mobilité réduite. Tout ceci plonge les usagers dans un cadre paisible et exotique.

Ce joyau architectural se subdivise en deux parties. La première est réservée à l'accès du public. La deuxième est réservée aux personels. c'est une zone sécurisée, utilisée uniquement pour la production de passeports.

A l'entrée du bâtiment se

trouve une stèle en marbre dressée, portant une inscription contenant le nom de la personnalité qui a inauguré le bâtiment (le Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République, Ferdinand Ngoh Ngoh), la date d'inauguration et les partenaires du projet. Le bâtiment est peint en blanc et bleu, les deux couleurs classique de la Police Camerounaise. La clôture et les portes environnantes



La Stèle dressée



sont peintes en noir.

A l'intérieur du bâtiment, il y a une grande salle d'attente avec des chaises confortables pour les usagers. Deux distributeurs automatiques de tickets indiquent l'ordre de passage. On trouve trois écrans plats qui indiquent le numéro du poste vers lequel l'utilisateur devrait se rendre selon son ticket généré par le guichet automatique.

Une salle VIP (Very Important Personality) a été prévue pour recevoir les personnalités. Seize postes d'enrôlement sont prévus pour recevoir les usagers. Deux policiers par poste s'occupent d'un usager. Chaque poste comprend un ordinateur ; un appareil de prise d'empreintes digitales ; un scanner

de documents ; une caméra et un support de prise de toise.

Le Centre National de Production des Passeports compte environ six unités :

- La première est le service de gestion des identités. Ce service est chargé de vérifier les identités.
- La deuxième est l'Unité de validation, chargée de s'assurer que les noms sur les documents présentés correspondent aux empreintes digitales et aux photos.
- Il y a aussi une unité de supervision. Ici, les policiers revérifient les documents présentés et les comparent avec les informations saisies dans la base de données, lors du pré-enrôlement en ligne.

- Ensuite il y a l'unité de garantie. Elle a pour rôle d'autoriser l'insertion des modifications en cas de besoin.

- enfin sixième unité, celle de production chargée de la fabrication des différents passeports. Elle a une capacité de production journalière de 2200 passeports.

OP2 Eric Y. KOA AMBASSA
CELLCOM/DGSN



Le Centre National de Production des Passeports

SEPT 2021 N° 251 OCT 2021



1er Juillet 2021 : Mise en place du nouveau système de production des passeports

C'est effectif depuis le 1er juillet 2021. Le passeport biométrique est produit 48 heures seulement après l'enrôlement physique du demandeur.

Sur très Hautes Instructions du Chef de l'Etat, Son Excellence Paul BIYA, Chef Suprême des Forces de Police, la Délégation Générale à la Sûreté Nationale a signé avec le Consortium INCM-AUGENTIC, le 17 septembre 2020, un contrat pour la mise en place d'un nouveau système de production des passeports biométriques hautement sécurisés, pour la République du Cameroun.

La mise en service dudit

système, était prévue le 31 mars 2021. Malheureusement, la pandémie à corona virus a empêché le respect de cette échéance.

Le 25 juin 2021, le nouveau système de production des passeports biométriques camerounais a vu le jour, avec la première phase du processus, qui était la phase de pré-enrôlement en ligne sur le site web, www.passcam.cm.

Le jeudi, 1er juillet 2021 a été la date de l'effectivité

de la deuxième phase, qui est l'enrôlement physique des demandeurs ayant reçu un rendez-vous en ligne; une première pour ces usagers. Cela s'est fait à Yaoundé au nouveau Centre National de Production des Passeports, situé au nouveau centre administratif au quartier Etoudi, route du Palais Présidentiel.

Le lendemain, vendredi 2 juillet 2021, le Délégué Général à la Sûreté Nationale et le Ministre



SEM Lejeune MBELLA MBELLA/MINREXT

M. Martin MBARGA NGUELE/DGSN

M. Labinot CARRETI/DG INCM -AUGENTIC



e au système

des Relations Extérieures ont effectué une visite de travail au nouveau Centre National de Production des Passeports. Le but de ladite visite était de constater et apprécier le démarrage effectif des activités.

A l'occasion de cette visite, la première vague des demandeurs des passeports qui avaient été enrôlés la veille, le jeudi 1er juillet 2021, a été invitée à travers des SMS et mails, à venir retirer leurs passeports biométriques produits en moins de 48 heures. A titre exceptionnel, ces demandeurs ont reçu leurs précieux sésames des

maines des personnalités présentes : le DGSN, Martin MBARGA NGUELE ; le MINREX, Lejeune MBELLA MBELLA et le Président Directeur Général du Consortium INCM-AUGENTIC, LABINOT CARRETI.

En cette circonstance, le Délégué Général à la Sûreté Nationale, le Ministre des Relations Extérieures et le Président Directeur Général de INCM-AUGENTIC, ont échangé avec la presse.

Prenant la parole en premier, le Délégué Général à la Sûreté Nationale a déclaré que c'est sur Très Hautes Instructions de Monsieur le Président de la République, Son Excellence Paul BIYA, que ce nouveau système moderne, fiable et sécurisé a été mis en place. En vue de résoudre définitivement les difficultés et les tracasseries de toutes sortes, auxquelles les citoyens étaient confrontés dans l'ancien système pour obtenir leurs passeports.

Quant au Ministre des Relations Extérieures, il a rassuré les Camerounais de la diaspora sur la mise en service du nouveau système de production de passeports biométriques camerounais dans les représentations diplomatiques du Cameroun à l'étranger. Il les a invités à faire preuve de responsabilité citoyenne, en protégeant et préservant les acquis de cet investissement colossal.

Enfin, le Président Directeur Général de INCM-AUGENTIC, a remercié le Gouvernement Camerounais pour leur avoir fait confiance. Il a rassuré les demandeurs des passeports sur la fiabilité du nouveau système, tout en s'engageant personnellement à

respecter les délais de célérité de 48 heures.

Rendus à ce jour, plusieurs camerounais résidant au Cameroun ou à l'étranger sont entrés en possession de leur nouveau titre de voyage. Le nouveau passeport est hautement sécurisé et permet à notre pays d'entrer dans la modernité, en s'arrimant aux exigences de la communauté internationale. Notamment celles de la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC) ainsi que celles de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI).

L'arrivée de ce nouveau passeport biométrique camerounais vient à coup sûr, mettre un terme au chapelet de difficultés et blocages observés avec l'ancien système. Car avec une chaîne de production complètement manuelle, les usagers étaient exposés à diverses tentations pouvant ainsi conduire à la corruption. Dans le nouveau système, tout est dématérialisé, en dehors de l'enrôlement physique, toutes les autres étapes du processus se font en ligne.

Ce choix des pouvoirs publics de passer à ce nouveau système, a pour finalités la réduction des délais de délivrance et la réduction de la corruption qui avait fait son lit dans l'ancien système.

CP Thierry EDZENGTE
SRPP/CELLCOM/DGSN





RÉACTIONS

Les impressions des tous premiers

**HONORABLE ALIYOUM FADIL****Premier Camerounais à recevoir son Passeport du nouveau système à Yaoundé**

Je suis particulièrement très ravi de cette nouvelle procédure d'obtention de passeport biométrique Camerounais.

J'ai d'abord fait mon pré-enrôlement en ligne sur le site www.passcam.cm. Ça été une agréable surprise lors de mon enrôlement physique. L'accueil qui nous a été réservé était particulier. Il y a lieu ici de louer le professionnalisme des Officiers et Techniciens qui sont sur place. En moins de 24 heures, j'ai reçu un message m'invitant à venir retirer mon passeport.

Je suis particulièrement très ravi de recevoir le tout premier passeport du nouveau système des mains du Délégué Général à la Sûreté Nationale. Que ceux des camerounais qui avaient maille à partir avec l'ancien système et ses lenteurs, n'hésitent pas. Aujourd'hui, le rêve est devenu réalité ! Vous vous enrôlez en ligne. Vous payez en ligne. Il n'y a plus de tracasseries. Vous avez votre rendez-vous. Vous venez à l'heure du rendez-vous. Vous êtes pris en charge et 48 heures plus tard, vous recevez un SMS ou un Mail vous invitant à venir retirer votre passeport. De surcroît, il associe beauté, fiabilité et sécurité.

**MR. WALTERS NGOH TEBID****First Applicant to Receive the Biometric Passport in the Littoral**

"I consider this as a miracle. After my on-line registration on www.passcam.cm, I took a rendez-vous for Monday, July 5, 2021 at 8.00 am. I came on time on that faithful day and in 10 minutes I finished with my entire enrolment procedure. I was handed a receipt. My greatest surprise was on Tuesday, July 6, 2021 that I received an email informing me that my passport was ready for collection. So I came here at the Littoral Emi-Immigration Police station to witness for myself the miracle. I was totally dumbfounded when I handed in my receipt my biometric passport was handed over to me and I was told that I was the first person to receive the document here in the Littoral. I want to use this opportunity to thank the Delegate General for such a wonderful innovation and to encourage the entire Police force to continue modernizing its services. It's the entire country that is proud of such a huge advancement. At last our country has equally joined the bang wagon for modernity. These are things that we usually admire elsewhere when we are out of the country. The modernity is here thanks to the Police Force".

Camerounais à recevoir leur précieux sésame



M. NGOUFACK TAGOUSOP CYRILLE
Professeur à l'université de Ngaoundéré
1er Récipiendaire dans l'Adamaoua

J'ai suivi attentivement les trois étapes de la procédure.

- La première, le pré-enrôlement en ligne sur le site www.passcam.cm où j'ai donné toutes les informations nécessaires à l'établissement de mon passeport.
- A la seconde étape qui est l'enrôlement physique, je me suis présenté avec les documents justificatifs. Au cours de cette phase qui s'est déroulée précisément le mardi 06 juillet 2021, je me suis rendu au Commissariat à l'Emigration de Ngaoundéré avec ma fiche d'informations que j'avais imprimée la veille. J'ai fourni toutes les pièces nécessaires pour pouvoir boucler cette étape.
- La troisième étape, c'est celle que nous faisons aujourd'hui, jeudi 15 juillet 2021, qui est celle de la décharge de mon document. Je peux donc affirmer que j'ai eu mon passeport en 48 heures et je suis satisfait. C'est très rapide. On a dit deux jours, c'est deux jours hormis les délais de route.



MADAME RUTH AYUK
Business Woman
First Cameroonian Lady to receive her passport

"I am very happy with the process of issuing biometric passports, because the day before yesterday, I made my pre-enrollment online on the web site: www.passcam.cm and I obtained a receipt. When I arrived here, from reception, to when my signature was taken yesterday, it was very, fast, and I was very satisfied. I was told "madam within 48 hours, you are coming on Monday to withdraw. We'll send you a message." To my greatest surprise, PASSCAM sent me a message that I could already come and collect my passport. I almost didn't come saying that I know my country, but something told me I must come. So I came over and noticed that it was real, the very first time we tell you is in 48 hours, and we do things first. I was really very satisfied and happy, look at my passport in my hands, I encourage everyone who wants a passport to do it and I wish this service good and luck to continue in the same spirit."



PROCÉDURE D'ENRÔLEMENT

1ère étape

Pré-enrôlement en ligne

- Connectez-vous sur le site de pré-enrôlement <https://www.passcam.cm>
- Choisissez votre langue de pré-enrôlement (Français ou Anglais).
- Sélectionnez le bouton « Débutez votre pré-enrôlement ».
- Entrez votre adresse Email ou votre numéro de téléphone à l'emplacement requis sur le site puis validez;
- À l'issue de la validation, vous recevez un code par SMS ou par mail sur votre numéro de téléphone ou sur votre adresse Email renseigné (e).
- Le système vous demande d'introduire le code reçu et de le valider à l'emplacement indiqué sur le site.
- Sélectionnez l'onglet «Nouvelle demande». Une fiche d'information s'ouvre avec des champs (espaces) obligatoires et des champs non obligatoires que vous êtes appelé à remplir.
- Après avoir rempli votre fiche, vous êtes dirigé vers la procédure de paiement

- Vous choisissez votre mode de paiement (Yoomee, MTN Mobil Money, Orange Money, Yup, Express Union, Carte de crédit).

• A la fin de la procédure de paiement, une fenêtre de rendez-vous s'affiche. Choisissez le lieu et la date d'enrôlement puis validez.

• A l'issue de cette validation, le système génère une fiche d'informations en fichier PDF que vous devriez imprimer et apporter le jour de votre enrôlement physique ainsi que les pièces justificatives certifiées avec leurs originaux.

NB:

1) Vous avez le droit de changer votre date d'enrôlement physique une seule fois.

2) Une procédure de pré-enrôlement peut être interrompue puis reprise ultérieurement au niveau où elle a été sauvegardée à partir du code reçu par mail ou par SMS.

3) Une copie du fichier PDF est également transmise dans votre boîte mail.

Frais de passeport : 110.000 FCFA

Site de pré-enrôlement - www.passcam.cm

2ème étape

Enrôlement physique

- Vous vous présentez au centre d'enrôlement le jour choisi, muni de votre fiche d'informations, de vos pièces justificatives certifiées et de leurs originaux.
- Les fonctionnaires de Police commis à cette tâche vont procéder à :
 - la vérification de votre dossier physique ;
 - l'ouverture de votre dossier soumis en ligne ;
 - la prise de vos paramètres (Photo, empreintes digitales, signature, taille) ;
 - la numérisation de vos pièces justificatives ;
 - l'impression de votre fiche d'identification complète.
- Vous êtes appelé à vérifier et à approuver votre fiche d'identification complète.

- Vous recevez un récépissé de dépôt de demande de passeport.

• Après l'enrôlement, s'il n'y pas de rejet, votre document est produit en 48 heures.

• En cas de rejet, vous êtes immédiatement notifié par mail ou par sms avec des précisions sur la conduite à tenir.

Lieux d'enrôlement

Au Cameroun

- Commissariats à l'Emi-Immigration dans les 10 chefs-lieux de régions ;
- Centre National de Production des passeports (Yaoundé) ;
- Direction de la Police des Frontières (Immeuble DGSN).

À l'étranger

- Ambassades
- Consulats



PROCÉDURE D'ENRÔLEMENT

3ème étape

Retrait

Une fois le passeport disponible dans votre centre d'enrôlement physique, vous êtes notifiés par SMS ou par mail;

- Vérification de votre identité

et retrait de votre document uniquement dans votre centre d'enrôlement physique.

- Retrait possible du passeport par un tiers, muni d'une procuration du demandeur dûment légalisée par les services compétents.

NB: Six mois après la production, le passeport est retourné à la Direction de la Police des Frontières en cas de non retrait.

Le passeport de service

Il est délivré à tout ressortissant camerounais qui n'ayant pas droit à un passeport diplomatique, est chargé d'une mission permanente à l'étranger ou est appelé de par ses fonctions à effectuer fréquemment des missions à l'étranger pour le compte du gouvernement.

Pour ce type de passeport, après le pré-enrôlement sur le site **www.passcam.cm**, la Direction de la Police des Frontières est l'unique point d'enrôlement physique et de retrait. Sa délivrance est gratuite.

Le passeport diplomatique

Il est délivré par le Ministère des Relations Extérieures à la demande des diplomates de carrière ou de l'autorité compétente le cas échéant.

Pour ce type de passeport, après le pré-enrôlement sur le site **www.passcam.cm**, le Ministère des Relations Extérieures est l'unique point d'enrôlement physique et de retrait. Sa délivrance est gratuite.



Enrôlement physique d'un usager dans un poste d'identification



Pièces à fournir par type de demande pour un passeport ordinaire

A. Première demande

Demandeur mineur de moins de 15 ans

- Le récépissé imprimé durant la phase de pré-enrôlement ;
- Une photocopie certifiée conforme de l'acte de naissance ;
- Un justificatif de la profession de l'enfant, s'il y a lieu ;
- Une autorisation parentale de l'un des parents, ou du tuteur légal ou d'un détenteur d'une procuration dûment légalisée ;
- Une photocopie certifiée conforme de la CNI de l'un des parents, du tuteur légal ou du détenteur d'une procuration pouvant agir en lieu et place des parents.

Demandeur mineur âgé de 15 à 21 ans

- Le récépissé imprimé durant la phase de pré-enrôlement ;
- Une photocopie certifiée conforme de l'acte de naissance ;
- Une photocopie certifiée conforme de la CNI ;
- Un justificatif de la profession de l'enfant, s'il y a lieu ;
- Une autorisation parentale de l'un des parents ou du tuteur légal ou du détenteur d'une procuration dûment légalisée ;
- Une photocopie certifiée conforme de la CNI de l'un des parents, du tuteur légal ou du

détenteur d'une procuration devant agir en lieu et place des parents ou tuteur légal.

Cas d'une mineure mariée

- Le récépissé imprimé durant la phase de pré-enrôlement ;
- Une photocopie certifiée conforme de son acte de naissance ;
- Une photocopie certifiée conforme de sa CNI ;
- Un justificatif de la profession, s'il y a lieu ;
- Une photocopie certifiée conforme de son acte de mariage.

Demandeur mineur émancipé suite à une décision de justice :

- Le récépissé imprimé durant la phase de pré-enrôlement ;
- Une photocopie certifiée conforme de l'acte de naissance ;
- Une photocopie certifiée conforme de la CNI ;
- Un justificatif de la profession de l'enfant, s'il y a lieu ;
- Une photocopie certifiée conforme de la CNI de l'un des parents, du tuteur légal ou du détenteur d'une procuration devant agir en lieu et place des parents ou tuteur légal.
- Une copie de la décision de justice.

Demandeurs âgés de plus de 21 ans

- Le récépissé imprimé durant la phase de pré-enrôlement
- Une photocopie certifiée conforme de l'acte de naissance ;
- Une photocopie certifiée conforme de la Carte Nationale d'Identité ;
- Un justificatif de la profession ou toute occupation socioprofessionnelle, s'il y a lieu.

Femmes mariées de plus de 21 ans

- Le récépissé imprimé durant la phase de pré-enrôlement ;
- Une photocopie certifiée conforme de l'acte de naissance ;
- Une photocopie certifiée conforme de la CNI ;
- Un justificatif de la profession, s'il y a lieu ;
- Une photocopie certifiée conforme de l'acte de mariage ;

Demandeur âgé de 50 ans et plus

- Une photocopie certifiée conforme de la CNI.
- Une photocopie certifiée conforme de l'acte de mariage pour la femme mariée éventuellement.
- Un justificatif de la profession s'il y a lieu.

B. RENOUVELLEMENT DE PASSEPORT ORDINAIRE

En cas de détérioration, de péremption ou de passeport plein

- Le récépissé imprimé durant la phase de pré-enrôlement ;
- Le passeport précédent ;
- Un justificatif de la profession, s'il y a lieu ;
- Une photocopie certifiée conforme de l'acte de mariage, le cas échéant ;
- Une photocopie certifiée conforme de la CNI ;
- Une photocopie certifiée conforme de l'acte de naissance pour les demandeurs âgés de moins de 50 ans.

En cas de perte ou de vol

- Le récépissé imprimé durant la phase de pré-enrôlement ;
- Une photocopie du passeport précédent ;
- L'attestation de déclaration de perte ou de vol, comprenant le numéro du passeport volé ou perdu ;

- Un justificatif de la profession, s'il y a lieu ;
- Une photocopie certifiée conforme de l'acte de mariage, le cas échéant ;
- Une photocopie certifiée conforme de la CNI.
- Une photocopie certifiée conforme de l'acte de naissance pour les demandeurs âgés de moins de 50 ans.

En cas de changement de filiation

- Le récépissé imprimé durant la phase de pré-enrôlement ;
- Le passeport précédent ;
- Une photocopie certifiée conforme de l'acte de naissance ;
- Un justificatif de la profession, s'il y a lieu ;
- Une photocopie certifiée conforme de l'acte de mariage, le cas échéant ;
- Une photocopie certifiée conforme de la CNI.

En cas de changement de nom

- Le récépissé imprimé durant la phase de pré-enrôlement ;
- Le passeport précédent ;
- Une photocopie certifiée conforme de l'acte de naissance ;
- Un justificatif de la profession, s'il y a lieu ;
- Un Justificatifs de changement de nom ;
- Une photocopie certifiée conforme de la CNI.
- Une photocopie certifiée conforme de l'acte de mariage, le cas échéant ;

En cas de correction

- Le récépissé imprimé durant la phase de pré-enrôlement ;
- Le passeport précédent ;
- Une photocopie certifiée conforme de l'acte de naissance ;
- Un justificatif de la profession, s'il y a lieu ;
- Justificatifs correction
- Photocopie certifiée conforme de la CNI.
- Une photocopie certifiée conforme de l'acte de mariage, le cas échéant ;



Accueil et orientation des usagers





ENROLLMENT PROCEDURE

Step 1

Online pre-enrollment:

- Connect to the pre-enrollment site: <https://www.passcam.cm>.
- Choose your pre-enrollment language (French or English). Select the "Start your pre-enrollment" button. Enter your Email address or your phone number in the required location on the site then validate
- At the end of the validation, you will receive a code by SMS or by e-mail on your telephone number or on your e-mail address entered.
- The system asks you to enter the code received and validate it at the location indicated on the site.
- Select the "New Request" tab and an information sheet will open. An information sheet will open with mandatory fields (spaces) and non-mandatory fields that you are asked to complete.
- After completing your form, you are directed to the payment procedure.
- You choose your payment method (Yoomee, MTN Mobil Money, Orange Money, Yup, Express Union, Credit card).
- At the end of the payment procedure, an appointment window is displayed. Choose the place and date of enrollment then validate.
- At the end of this validation, the system generates an information sheet in PDF file that you should print and bring on the day of your physical enrollment as well as the supporting documents certified

with their originals.

NB:

- 1) You have the right to change your physical enrollment date only once.
- 2) A pre-enrollment procedure can be interrupted and then resumed later at the level where it was saved from the code received by email or SMS.
- 3) A copy of the PDF file is also sent to your mailbox

Passport cost: 110.000 CFA.F

Pre-enrollment web address:-

www.passcam.cm

Step 2

Physical enrollment

- You go to the enrollment centre on the chosen day, with your information sheet, your certified supporting documents and their originals.
- The police officers assigned to this task will proceed to :
 - Verification of your physical file;
 - The opening of your file submitted online;
 - Taking your parameters (photo, fingerprints, signature, and height)
- The digitization of your supporting documents;
- Printing your complete identification sheet.
- You are called upon to verify and approve your complete identification sheet.
- You are called upon to verify and approve your complete identification sheet.
- After enrollment, if there is no rejection, your document is produced within 48 hours.
- In case of rejection, you are immediately notified by email or text message with details on what to do.

ENROLLMENT LOCATIONS

IN CAMEROON

- Emi-Immigration Police Stations in the 10 Regional Capitals
- National Passport Production Centre (Yaounde)
- Department of Frontier Police (DGSN building)

ABROAD

- Embassies
- Consulates



Step 3

Retrieving of produced passports

- Once the passport is available in your physical enrollment center, you are notified by text or email.
- Verification of your identity and withdrawal of your document only at your physical enrollment centre.

- Possible withdrawal of the passport by a third party, provided with a power of attorney from the applicant duly legalized by the competent services.

NB: Six months after production, the passport is returned to the Border Police Department if it is not collected.

SERVICE PASSPORTS

It is issued to any Cameroonian national who is not entitled to a diplomatic passport, but he/she is in charge of a permanent mission abroad or has been called upon by virtue of his functions to frequently carry out missions abroad on behalf of the government.

For this type of passport, after applicants are through with the pre-enrollment online on **www.passcam.cm**, the Directorate of Frontier Police only point of physical enrollment and withdrawal of passports. It is issued free of charge.

DIPLOMATIC PASSPORTS

Issued by the Ministry of External Relations on demand by carrier diplomats or any competent authority.

For this type of passport, after the online pre-enrollment on **www.passcam.cm**, the Ministry of External Relations is the only point for the physical enrollment and withdrawal of the passports. It is issued free of charge.



Guichet automatique



supporting documents required to be provided by type of application

A- First-Time Passport

Minor applicants under the age of 15

- pre-enrolment receipt ;
- certified photocopy of the birth certificate ;
- proof of social status, if applicable ;
- parental authorization of one parent or legal guardian or holder of a legalized power of attorney ;
- National Identity Card (NIC)-certified photocopy of one of the parents, legal guardian, or power of attorney to act in place of the parents.

Minor applicants between the ages of 15 and 21

- pre-enrolment receipt ;
- certified photocopy of the birth certificate;
- NIC-certified photocopy ;
- proof of social status, if applicable;
- parental authorization of one of the parent's or legal guardian or holder of a legalized power of attorney;
- NIC-certified photocopy of one of the parents, legal guardian, or power of attorney to act in place of the parents or legal guardian.

Case of married minor

- pre-enrolment receipt ;

- certified photocopy of the birth certificate;
- certified photocopy of the National Identity Card (NIC);
- proof of the profession or any socio-professional occupation, if applicable;
- certified photocopy of the marriage certificate.

Emancipated Minor Applicant following a court decision

- pre-enrolment receipt ;
- certified photocopy of the birth certificate;
- NIC-certified photocopy ;
- proof of the profession of the minor, if applicable;
- NIC-certified photocopy of one of the parents, legal guardian, or power of attorney to act in place of the parents or legal guardian;
- photocopy of court decision.

Applicants over the age of 21

- pre-enrolment receipt ;
- certified photocopy of the birth certificate;
- certified photocopy of the NIC ;
- proof of the profession or social status, if applicable.

- pre-enrolment receipt ;
- certified photocopy of the birth certificate;
- certified photocopy of the NIC ;
- proof of the profession or social status, if applicable;
- certified photocopy of the marriage certificate.

Applicants over the age of 50

- certified photocopy of the NIC ;
- certified photocopy of the marriage certificate (for the married woman);
- proof of the profession or social status, if applicable.



B- Passport Renewal

Deterioration, Expiry, Passport Full

- pre-enrolment receipt ;
- old passport ;
- proof of the profession, if applicable ;
- certified photocopy of the marriage certificate, if applicable ;
- certified photocopy of the National Identity Card (NIC) ;
- certified photocopy of the birth certificate for applicants under the age of 50.

Lost or Stolen

- pre-enrolment receipt ;
- copy of old passport ;
- certificate of declaration of lost and stolen passport including the passport number that was stolen or lost ;
- proof of the profession, if applicable ;

- certified photocopy of the marriage certificate, if applicable ;
- certified photocopy of the National Identity Card (NIC) ;
- certified photocopy of the birth certificate for applicants under the age of 50.

Change of parentage

- pre-enrolment receipt ;
- old passport ;
- certified photocopy of the birth certificate ;
- proof of the profession, if applicable ;
- certified photocopy of the marriage certificate, if applicable ;
- certified photocopy of the National Identity Card (NIC).

Change of Name

- pre-enrolment receipt ;
- old passport ;
- certified photocopy of the birth

- certificate ;
- proof of the profession, if applicable ;
- proof of name change ;
- certified photocopy of the National Identity Card (NIC) ;
- certified photocopy of the marriage certificate, if applicable.

Correction

- pre-enrolment receipt ;
- old passport ;
- certified photocopy of the birth certificate ;
- proof of the profession, if applicable ;
- proof of correction ;
- certified photocopy of the National Identity Card (NIC) ;
- certified photocopy of the marriage certificate, if applicable.



Physical enrolment of applicants



The 2021/2022 academic year

Practical tips on the security of school children

The 2021/2022 academic year is ongoing and the priority of most stake holders, security, academic and administrative officials has remained that of continuously ensuring the security of students and pupils. Security reports from the regions say the back to school was hitch free with no major incidents registered.

There has been a sharp increase in traffic density following the reopening of schools and colleges on the ticket of the 2021/2022 academic year. Activities have been particularly intense around

learning institutions. In spite of what looks somewhat difficult, the measures put in place by the Delegate General for National Security to ensure a smooth circulation of citizens and their property especially learners are

yielding fruits. Policemen and women charged with the control of traffic are permanently on the field especially at rush hours to give directives to vehicle owners most of whom are either parents or guardians.



Ensuring the security of scholars

The collaboration of all is indeed very necessary if positive results must continue to be recorded. Most school children are not in the position to ensure their own personal safety when interacting with vehicles. For that reason, adults must accompany them to school to ensure their safety especially those ones who

trek to school. Vehicle owners should do well to respect the injunctions given them by the policemen and women on the field. The collaboration of all does not only ensure a smooth circulation of vehicles but also serves as a moral booster to these security officials who sometimes work under very harsh weather

ACTUALITE



conditions.

This collaboration should extend even to the school milieu where students and even teachers are called upon to accept the new routine of being searched before getting access into some campuses. When accompanying children to school, the guide must ensure that every space he/she is entering into as a pedestrian is safe. As such the children will copy the good examples and grow up to be responsible citizens even in matters of traffic.

Even at marked crosswalks some motorists may not see a pedestrian due to the usual rush which is a key characteristic of this present age, due to bad weather or due to some distractions. It is for this reason that making an eye contact before crossing does not only ensure that the driver is prepared to give the pedestrian the right of way, but is in itself an important security move.

Children learn by copying so that the character and behavior of adults as far as road safety is concerned must be that worth emulating. If every pedestrian or vehicle owner respects these major rules of safety, the number of pedestrians especially school children involved in motor vehicle accidents on our roads will be highly reduced.

SP NDZI Amos TARLA
SSA/CELLCOM/DGSN



Rentrée Scolaire 2021 / 2022

La Police a assuré

Avec la rentrée scolaire 2021/2022, la Police a mis en place sur l'ensemble du territoire national, un ensemble de mesures spécifiques pour une reprise des cours sans anicroche. Les multiples reportages venant des régions le confirment.

Echos des régions

CD Didier NGAH

Délégué Régional de la Sûreté Nationale du Centre

« Pour une rentrée scolaire 2021/2022 sans faille dans la région du Centre, j'avais instruit à tous les responsables des Services des Renseignements Généraux, d'intensifier la recherche du renseignement prévisionnel dans tous les endroits à forte concentration des populations. Notamment les supermarchés, les marchés, les gares routières, les gares voyageurs, les établissements scolaires, les librairies, les aéroports et autres institutions bancaires...

S'agissant des Unités de Sécurité Publique, j'ai demandé au Groupement Régional de la Voie Publique et de la Circulation, aux Commissariats Centraux et aux Commissariats d'arrondissement, de fluidifier la circulation dans les grands carrefours et aux alentours des établissements scolaires.

Et pour garantir la sécurité des personnes ainsi que celle de leurs biens tout au long de l'année scolaire en cours, sous la coordination des autorités administratives et en collaboration avec les autres Forces de Maintien

de l'Ordre, des patrouilles pédestres et motorisées ont été prescrites.

J'ai instruit à tous mes collaborateurs de travailler avec professionnalisme et fermeté, mais sans tracasseries dans les contacts avec les populations. Force doit rester à la loi et toutes les personnes qui refusent d'obtempérer doivent

être conduites dans les Postes de Police. La Police ne doit jamais perdre l'image qui fait d'elle une Force républicaine au service des populations ».

**Propos Recueillis par
OP1 René KENTSA
SERCOM/DRSNC**



Une Police au service des tout-petits



Regional Echos

PC Jean Marie NDIE NGAH

Regional Delegate for National Security/South West

« The renewed serenity within the educational community of the South-West Region after the start of the 2021/2022 school year is justified by the work done so far, by the local Defense and Security forces. They are monitoring the situation on the ground, which has resulted in the smooth running of the said start of the school year.

The specific contribution of the Police to the effectiveness of the resumption of classes since September 6, 2021 throughout the

SouthWest Region is multi-faceted. Apart from security patrols and other security devices, the Police has invested in intensifying intelligence gathering on environments and groups hostile to the start of the 2021/2022 school year; custody of certain schools; safeguarding the highway and making it easier for students, parents and other accompanying persons to cross the road.

Regarding CAN TOTAL Energy 2021, we have no concerns about the smooth running of the

Group F matches, which will be played at the Limbe Omnisport Stadium. The security situation in the South West Region in general and the Fako Division in particular being under the control of the regular Defense and Security Forces of our country, we believe that we have no iron to cross with the forces of our country; especially the opposition from the secessionist terrorists. I can reassure you and the populations of the South West Region that under the control of the administrative authorities, officials of the other Defense and Security Forces, everything will be fine like in the past».

Interviewed by

SP Bertrand ONDOA BALLA
Chief SERCOM/RDNS/SW





Back - to - school 2021 / 2022

Regional Echos

PC Raymond ESSOGO

Regional Delegate for National Security/ Littoral

« All the personnel of the National Security and security measures have been prescribed for the smooth running of all activities relating to this important event.

All the officials of the National Security on a daily basis, get out to do:

- Intensive search for forecast information, with the effect of detecting and, if necessary, neutralizing any action or enterprise that may constitute a threat to the safety of persons, particularly that of students, parents, teachers or Republican institutions;
- Strengthening security around schools, the main points of sale for school supplies, banking institutions;
- The sanitation of the city through police operations, police and daily raids in the infamous areas situated around the said establishments; as well as day and night foot and motorized patrols, which are already producing glowing results.

From the first day of classes, a strong police presence



Ensuring the security of school kids

marked the access roads and surroundings of schools, colleges and high schools. The Special teams for Rapid Intervention-Douala, has remained pre-positioned so as to cover the entire city of Douala in and to respond effectively to any request. As for the peripheries, intervention reserves are set up within the various Units, while mobile teams will continue to roam day and night in areas

of high human concentration.

The Commander of the Littoral Regional Regiment of the Public Highway and Traffic Control has done everything, with the support of the Territorial Units, to keep traffic flowing at all times making it easier for students to cross the road.”

Interviewed by
ASP George ARREY AGBOR
Chief SERCOM/RDNS/LT



Echos des régions

CD CHETIMA ABBA MALA

Délégué Régional de la Sûreté Nationale de l'Extrême-nord

« Avant la rentrée scolaire, j'ai instruit à tous les responsables des unités de Police de la région de l'Extrême-nord d'occuper systématiquement la voie publique pour prévenir tout acte délictueux et, rassurer les parents qui s'activaient à acheter les fournitures scolaires à leurs enfants.

Au Commissariat Central de la ville de Maroua, il avait été demandé d'effectuer des patrouilles

dissuasives de jour comme de nuit, dans tous les espaces publics, pour mettre à mal les pic-pockets.

Le Groupement Régional de la Voie Publique et de la Circulation avait lancé une campagne de sensibilisation des automobilistes et des motocyclistes, afin de prévenir les accidents de la circulation routière. En marge de cette sensibilisation, depuis le lundi 06 septembre 2021, jour de la rentrée scolaire, les axes

et carrefours sont tenus par un maximum de personnel. L'objectif étant de rendre fluide la circulation dans le périmètre urbain et, filtrer les entrées et sorties des villes. Les agents de Police commis à la circulation facilitent également la traversée de la route aux tout-petits. Le Groupement Mobile d'Interventions, le GMI numéro 10 et les ESIR de Maroua constituent la réserve opérationnelle prête à intervenir en cas de besoin ».

Propos Recueillis par
CP MBEBI ELLA
Chef SERCOM/DRSN/E.N



Rentrée Scolaire 2020 / 2021

Echos des régions

CD Moussa LAKREO

Délégué Régional de la Sûreté Nationale de l'Ouest

« Pour la réussite de l'opération « Rentrée scolaire sereine dans la région de l'Ouest », il avait été instruit à mes services d'intelligence, d'intensifier la recherche du renseignement prévisionnel eu égard à la menace des irrédentistes à nos portes. Un regard particulier a été mis sur les embarquements et les débarquements dans les gares routières et les marchés, tout en infiltrant les milieux proches des activistes de la crise socio-politique du NOSO.

Dans la même veine, j'avais instruit à ces différents responsables de se rapprocher également des responsables des établissements scolaires, pour s'assurer du bon déroulement des inscriptions et recueillir leurs attentes. Les collaborateurs ont pu ainsi déceler des poches de corruption et d'arnaque autour de la vente des manuels scolaires et d'inscription des nouveaux élèves.

Pour une bonne circulation des personnes et de leurs biens, j'avais particulièrement instruit les fouilles systématiques des

bagages dans les véhicules de transports publics et de tourisme aux différents barrages des contrôles mixtes. Avec en prime, les contrôles identitaires sans tracasseries, mais avec fermeté, à l'effet d'interpeller et exploiter les personnes dépourvues de toute pièce d'identité. Pour ce faire, les Chefs d'unité font chaque jour des visites inopinées dans ces barrages, pour vérifier l'effectivité de ces fouilles et contrôles, ainsi que le respect de l'éthique et la déontologie lors desdites opérations. L'objectif étant de rechercher des drogues et les produits psychotropes; les armes ou toute autre marchandise prohibée et, limiter les mouvements des personnes réputées dangereuses.

L'accent sera mis tout au long de l'année sur la présence permanente des agents de Police sur la voie publique et les points de traversée de la chaussée par les populations et surtout les élèves. Enfin, il y a la protection permanente des édifices publics, des points sensibles et des écoles par des patrouilles pédestres diurnes et nocturnes pour mener

une lutte acharnée contre les cambriolages et les braquages ».

Propos Recueillis par le
CP Armand B. MEBERE NDIM V
Chef SERCOM/DRSNO





Regional Echos

PC Wilson ELONG NJUME

Regional Delegate for National Security / North West

« In view of the security crisis that is raging in the North West Region and by extension to the criminal activities of certain fellow citizens whose sole objective is to prevent our children from going to school, the Police has imple-

mented a package of measures to ensure the smooth running of the 2021/2022 school year.

Concretely, this consist in guarding the schools, the demining of certain highways trapped by secessionist terrorists; escorting students and teachers to their schools; the protection of

major roundabouts, travel agencies and shopping areas to stop all inclinations aimed at disrupting the start of the school year.

This is the place to invite the various educational officials to get closer to the Police, to refine other strategies and to urge the population in general to work more closely with the law enforcement officers for the complete success of the security measures so far taken.”

Interviewed by
SP Hervé BAKOET
Chief SERCOM/RDNS/NW



Assisting school pupils



Violences et voies de fait exercées sur les agents de Police

Le gouvernement sonne la fin de la récréation

Sur très Hautes Instructions du Chef de l'Etat, Chef Suprême des Forces de Police, le Ministre de l'Administration Territoriale et le Délégué Général à la Sûreté Nationale ont tenu un point de presse le vendredi, 10 septembre 2021. Objectif : mettre immédiatement un terme aux agressions des Policiers en plein exercice de leurs fonctions.

Le point de presse s'est tenu à la salle de réunion du Ministère de l'Administration Territoriale avec un point précis. Mettre immédiatement un terme aux agressions des Forces de Maintien de l'Ordre.

D'un pas alerte, les deux membres du Gouvernement ont fait leur entrée dans la salle à 11 heures et se sont installés devant le parterre de journalistes conviés. Puis, le Ministre de l'Administration Territoriale,

Paul ATANGA NJI, avec un air martial et la froideur d'une prise de décision irréversible, a pris la parole pour rappeler que la Police camerounaise est un Corps hiérarchisé et structuré. Elle est représentée à tous les niveaux de la République, des régions aux arrondissements, en passant par les départements. Elle veille de nuit comme de jour sur la sécurité des personnes et de leurs biens.

Poursuivant son propos, le Ministre de l'Administration

Territoriale a indiqué pour la gouverne des uns et des autres, qu'en cas de mésentente entre un usager et un fonctionnaire de Police, l'usager devrait s'adresser à la hiérarchie de la Police, pour se plaindre. Lorsque les récriminations contre un fonctionnaire de Police sont avérées, seule la hiérarchie de la Police est habilitée à prendre des sanctions contre l'agent incriminé conformément au Statut Spécial du Corps des Fonctionnaires de la Sûreté Nationale. Le Ministre



Le point de presse du MINAT et du DGSN

a été clair : « **tout individu surpris en train d'exercer des violences ou des voies de fait contre un Policier dans l'exercice de ses fonctions, fera désormais face à la rigueur de la loi. Cela ne servira à rien de tenter de fuir, car c'est un serpent affamé qui viendra vous chercher dans votre cachette** ».

Les propos et le ton du Ministre de l'Administration Territoriale laissent subodorer que la récréation est terminée. Le seuil de tolérance a été franchi. On n'a pas le droit d'empoigner un Policier qui remplit ses missions régaliennes, quel que soit le cas. Les atteintes à l'intégrité physique des Policiers doivent cesser. Sinon tout autre barbare qui tenterait de s'aventurer dans ce jeu dangereux, qui qu'il soit, sera traqué où qu'il

soit.

Le Membre du Gouvernement, garant de l'ordre public au Cameroun, a martelé que : « **s'en prendre publiquement à un agent de Police ou tout autre agent des Forces de l'Ordre en plein exercice de ses fonctions sera désormais considéré comme un « casus belli », c'est-à-dire une déclaration de guerre** ».

Le Ministre de l'Administration Territoriale d'ajouter que des instructions fermes ont été données aux Gouverneurs des régions, pour gérer les cas de ces personnes qui agressent les fonctionnaires de Police dans l'exercice de leurs fonctions. Ces hors-la-loi seront interpellés et traduits devant les juridictions pour être

sanctionnés. Ceci conformément aux dispositions de l'article 156 du Code Pénal. Parlant des violences à fonctionnaire cet article dispose que :

- (1) Est puni d'un emprisonnement de un (01) mois à trois (03) ans et d'une amende de cinq mille (5000) à cent mille (100 000) francs, celui qui commet des violences ou voies de fait contre un fonctionnaire.
- (2) La peine est un emprisonnement de cinq (05) à dix (10) ans et une amende de vingt mille (20 000) à cinq cent mille (500 000) francs, si les violences ou voies de fait sont préméditées ou si elles entraînent, même non intentionnellement, des blessures telles que prévues aux articles 277 (privation permanente de l'usage de tout ou partie d'un membre, d'un organe ou d'un sens) et 280 du présent code (maladie ou incapacité de travail supérieure à 30 jours).
- (3) La juridiction peut, dans tous les cas, prononcer les déchéances de l'article 30 du présent Code.
- (4) Si les violences et voies de fait entraînent non intentionnellement la mort, la peine d'emprisonnement est à vie.
- (5) Si les violences et voies de fait sont commises avec l'intention de donner la mort, le coupable est puni de mort.

Telle est la loi et, elle sera désormais appliquée à la lettre, dans toute sa splendeur et sa rigueur. Surtout qu'un adage séculaire en matière de sanctions pénales dit « **nemo censetur ignorare lege** » ! Entendez « **Nul n'est censé ignorer la loi** ». Un homme averti en vaut deux.

CP Antoine ETOUH NGOTI.
SMA/CELLCOM/DGSN



Le Policier

Serviteur de la nation

Le métier de Policier est un métier noble et exaltant, exigeant et contraignant.

Un Policier est un Serviteur de la Nation. Il œuvre au quotidien pour le maintien de la paix et, veille à la sécurité des personnes et de leurs biens.

Pour la Police, la population est un allié et un partenaire de lutte permanente, pour la préservation de la paix sociale. Les missions régaliennes du policier sont délicates. Sur le terrain, il n'agit pas souvent de sa propre initiative. Il exécute les ordres de sa Hiérarchie et celles des autres autorités compétentes. Notamment les autorités administratives, judiciaires et municipales.

Pour votre gouverne, tout

fonctionnaire de Police n'obtient son uniforme, qu'après de long mois d'efforts et d'engagements à servir les populations et la Patrie jusqu'au sacrifice suprême. Cet uniforme, fait de leurs porteurs des êtres singuliers qui méritent des égards de tous à tout instant. Les Policiers n'ont jamais été aussi forts que, quand ils sont blessés et qu'il faille défendre l'honneur de la Patrie et les lois de la République.

Face à toutes ces agressions, le Délégué Général à la Sûreté Nationale a toujours prescrit à ses collaborateurs une parfaite maîtrise de soi, et de ne faire usage de la force qu'en dernier recours, car l'équilibre des forces est a

priori disproportionné.

Malheureusement, au lieu de bénéficier de la collaboration de tous et de chacun au quotidien, le Policier est victime d'atteintes de toutes sortes à son intégrité physique et morale, de la part de ceux-là même qu'il protège et sécurise. La provocation, la rébellion, le trafic d'influence, les injures, les menaces, l'outrage et voies de fait à fonctionnaire, sont autant d'abus et de violences que les usagers exercent sur les Policiers.

Il y a quelques mois, certaines images hideuses et honteuses, ventilées sur les réseaux sociaux par des complotistes en



Fonctionnaires de Police défilant au Boulevard du 20 Mai

mal de sensations et, qui voulaient se donner l'occasion d'exister, ont suscité des débats futiles pour essayer de saper le moral des troupes et par ricochet l'autorité de l'Etat. Même, certaines personnes représentatives dans le Corps social s'y sont mêlées, alors qu'elles se doivent en tout temps et en tout lieu, de prêcher par le bon exemple.

Ces cas où des personnes égarées et sauvages ont cru bon attenter à la vie et à l'intégrité physique des Policiers, se sont vus arrêtés pour répondre de leurs actes. Le quidam pour ne citer que ce cas là, qui a roulé sur un Policier à Ngoussou à Yaoundé a été rapidement rattrapé. Il est aujourd'hui en détention

provisoire à la prison centrale de Kondengui, en attendant d'être jugé.

On se souvient que, seuls face aux enquêteurs, certains de ces agresseurs ont fondu en larmes et, se sont confondus en excuses. C'est une repentance tardive et inopérante. On ne saurait accorder des circonstances atténuantes à de tels agissements cruels que rien ne peut expliquer et dont certains sont mortels.

On n'agresse pas un Policier, il représente l'Etat. Il en est de même pour les personnels des autres Forces de Maintien de l'Ordre et également des autres administrations. En général, chaque situation a une solution. Evitez donc en toutes circonstances

d'en arriver à la violence.

Avec la récente sortie du Ministre de l'Administration Territoriale et du Délégué Général à la Sûreté Nationale, sur Hautes Instructions du Président de la République, Chef Suprême des Forces de Police, il y a lieu de penser que ces brebis égarées vont très vite retrouver le troupeau des civilisés. Que celles des personnes qui ont pensé attenter à la vie des personnels des Forces de Maintien de l'Ordre se ravissent rapidement, nous ne sommes pas dans une république bananière.

CD Joyce Cécile N. MANDENG
CHEF CELLCOM/DGSN



Police Camerounaise

Une Police citoyenne et des policiers bien formés pour mieux servir

Depuis plus d'une décennie, le Délégué Général à la Sûreté Nationale, revenu à la tête de ce Corps de commandement et d'administration, a engagé ses collaborateurs dans la voie du professionnalisme. Ce professionnalisme a fait émerger une génération de Policiers disciplinés, qui affichent fière allure, serviables et respectueux des institutions et des personnes qui les incarnent.

Ce changement radical de personnalité a pris corps dans nos

écoles et centres de formation que sont : l'Ecole Nationale Supérieure de Police de Yaoundé et le Centre d'Instruction et d'Application de la Police de Mutengene (Sud-Ouest). Ces moules offrent aux stagiaires un panel d'enseignements intellectuels, moraux et physiques.

Concernant les enseignements intellectuels, on y inculque aux Policiers les fondamentaux en matière de Droits de l'Homme et Libertés Publiques ; en Droit

International Humanitaire ; en Droit Pénal et Procédure Pénale pour ne citer que ces matières-là.

Au plan moral, les Policiers sont aujourd'hui des parangons d'un Corps bien policé. Courtois, ces serveurs de la nation sont de plus en plus proches des populations. Les cours d'éthique et de déontologie reçus pendant la formation viennent leur rappeler au quotidien ce qu'ils doivent faire en toutes circonstances et ce qui leur est proscrit.

Au plan physique, les



Eléments du GSO lors d'un défilé du 20 Mai

Policiers sont outillés pour braver les intempéries et affronter l'adversité avec témérité, quel que soit le type de menaces.

Tout au long de leur carrière, ils reçoivent des formations continues afin de consolider les acquis et, au besoin effectuent des stages de recyclage et de perfectionnement, afin d'acquérir de nouvelles connaissances, pour les adapter au mieux à l'évolution de la société.

L'objectif est d'avoir une Police "up to date", mais encore citoyenne, au service de tous et de chacun, et dont les actions doivent tendre au quotidien vers le bien-être des populations.

Cette Police-là a définitivement tourné le dos à certaines pratiques anticonformistes et rétro-

grades des temps anciens. Raison pour laquelle tous les Policiers ont été choqués après la maltraitance que cinq brebis égarées ont infligée à un suspect dans une unité de Police. La sanction que le Chef de Corps a recommandé à leur égard, était à la hauteur de la faute commise. Après enquête, ils ont été déferés au parquet des céans.

C'est un signal fort de la part du Chef de Corps de la Police, qui vient rappeler à ceux des fonctionnaires de Police hostiles aux changements, que les temps sont révolus. De tels comportements sont inadmissibles et intolérables. Les mesures d'assainissement visant à séparer le bon grain de l'ivraie sont en marche depuis un certain temps et par conséquent, irréversibles.

Il y a lieu de rappeler que le Statut Special du Corps des Fonctionnaires de Police a prévu aux mêmes titres, les sanctions et les récompenses. Concernant les récompenses, elles sont destinées aux fonctionnaires de Police qui se distinguent par leur bonne manière de servir au quotidien.

C'est l'occasion d'inviter les populations à consolider le contrat de confiance qui existe entre les deux parties, en respectant les Policiers et l'Institution qu'ils incarnent. **«Nous sommes à votre service. Aidez-nous à mieux vous servir».**

CD Joyce Cécile N. MANDENG
CHEF CELLCOM/DGSN





Proximity policing

A permanent vision of the Cameroon Police Force

The National Security's hierarchy has in recent years expressed the fervent wish to see the Police more and more reconciled to the population as she serves them in proximity. Proximity policing and a reinforced collaboration between the police has often been sounded loud and clear in most of the speeches of the Delegate General for National Security; Martin MBARGA NGUELE. What is proximity policing all about and what are the steps towards getting at this for a country that looks forward to emergence in a few decades from now?

Cameroon's Police Force has got to be felt and seen closer to the population more than ever before; thus the major concern of proximity policing.

In the last texts reorganising the National Security's organisational chart signed in November 2012, the Head of State and Supreme Commander of the Police Force

created 374 new police units and that move alone was considered by many especially the media as the giant step towards this modern trend of proximity policing.



Assisting road users

To complete texts with action, the head of state has appointed officials to head the newly created units which are now found in almost every locality where Cameroonians live. There is at least a Police Post where ever people are found up to a certain number.

The creation of specialised units is also an indication of the move towards proximity policing. Such

include the Company in Charge of Security in Schools and University Campuses-CSESU, the Company charged with ensuring the security of diplomats-DSU and the Regional Traffic Regiments; amongst others.

For the newly created structures to work effectively, the collaboration of the population is very essential. The population must learn to inform Police services about acts of criminality which they have knowledge of as well as denounce all criminals hiding in the midst. Honourable citizens can do this by dialling toll free numbers 117 to access the Special Teams for Rapid Intervention ESIR, 120 for the Diplomats Security Unit or the

General Delegation for National Security's call centre; the 1500 being rest assured that the police while keeping the anonymity will play her role to bring to book these enemies of peace and progress who go on everyday reaping from where they did not plant.

If we all collaborate and consciously get involved in this synergy, our Nation will indeed witness meaningful development as well as attain emergence by the year 2035. Emergence will cease to be an unattainable dream for unity is indeed strength.

IP2 Christian ABANG FUH
CELLCOM/DGSN

Abandon de documents

De milliers de Cartes Nationales d'Identité et de Passeports en souffrance

Près de 220.000 Cartes Nationales d'Identité et environ 3000 passeports biométriques du nouveau système de production, sont en attente de retrait par leurs titulaires dans les différents postes d'identification à travers le pays et à l'étranger. Un constat déplorable au regard des moyens de communication déployés par la Délégation Générale à la Sûreté Nationale pour sensibiliser les usagers.

Dans la perspective d'améliorer l'offre de services de la Sûreté Nationale, des mécanismes appropriés ont été mis en place pour informer au mieux les populations sur l'évolution de leurs dossiers de demande de Carte Nationale d'Identité (CNI) et de passeports.

S'agissant de la Carte Nationale d'Identité, le Centre National de Production des Titres

Identitaires (CNPTI), dispose de trois plates-formes permettant d'informer les usagers.

Il y a en premier, les SMS. Ils sont envoyés aux demandeurs pour signaler que leurs CNI sont déjà produites et disponibles dans les Postes d'identification où ils ont été enrôlés.

Ensuite, des numéros whatsapp. Le Centre National de

Production des Titres Identitaires est doté de cinq numéros whatsapp qui permettent à chaque usager, de vérifier si sa CNI est produite, à compter du délai indiqué sur le récépissé. Pour cela, il suffit de poster le récépissé de votre Carte à l'un des numéros suivants : **696 21 81 28 ; 696 78 27 97 ; 698 30 93 44 ; 693 30 23 55 et 695 70 62 91.** Lorsque la Carte n'est pas produite, l'opérateur du Centre vous indiquera les raisons de ce



Stock de CNI en attente de retrait



Stock de passeports en attente de retrait

retard et, éventuellement ce qu'il faut faire.

Enfin, les appels téléphoniques via le numéro d'utilité publique **1550**. Ce numéro téléphonique donne le bon renseignement à tous ceux qui appellent pour s'enquérir de leur situation. Il s'agit d'un numéro opérationnel 24h/24 et 7jrs/7 sur toute l'étendue du territoire national.

Le constat est le même concernant les passeports. Depuis la mise en service du nouveau système de production des passeports biométriques camerounais le 1er juillet 2021, on dénombre 2888 passeports non retirés par leurs titulaires sur le territoire national et 1746 passeports non retirés dans les bureaux d'enrôlement à l'étranger.

Et pourtant les dits passeports ont été produits dans les délais de 48 heures.

Or, le Centre National de Production des Passeports (CNPP) envoie aussi des SMS ou des Mails, invitant les usagers à venir retirer leurs passeports biométriques dans les sites où ils ont été enrôlés physiquement. Ces sites sont le Centre National de Production des Passeports, pour ceux qui ont été enrôlés à Yaoundé, et les Commissariats à l'Emi-immigration pour les personnes enrôlées dans les régions. Quant à l'étranger, il s'agit des Représentations Diplomatiques et Consulaires du Cameroun, pour les nationaux se trouvant à l'étranger.

Le retrait du passeport constitue la dernière étape du

processus. Ne l'oubliez jamais. Si votre passeport n'est pas produit, vous recevrez toujours un SMS ou Mail indiquant le motif du rejet et le cas échéant, la conduite à tenir.

Le Délégué Général à la Sûreté Nationale invite une fois de plus, les demandeurs de passeports du nouveau système de production et ceux des Cartes Nationale d'Identité, à venir retirer leurs documents. Ce sont des pièces officielles importantes. Ne les banalisez pas. Le retrait des CNI et des passeports est gratuit. Toutefois, en cas de difficultés lors du retrait, appeler le 1500 et présenter la situation. La hiérarchie policière prendra les mesures adéquates, afin que vous rentriez en possession de votre pièce.

IP1 Thierry OWONO NDJOULI
CELLCOM/DGSN



Coopération Cameroun-Allemagne

Deux joyaux architecturaux rétrocédés à la DGSN à l'Est

Dans le cadre du renforcement des capacités opérationnelles de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale, le partenaire allemand GIZ a rétrocédé le 22 juillet 2021, deux bâtiments flambants neufs destinés à deux Postes-Frontières de Kentzou et de Tocktoyo.

La cérémonie de remise solennelle des clés des Postes Frontières de la Sûreté Nationale de KENTZOU et de TOCKTOYO a été présidée par le Délégué Régional de la Sûreté Nationale de l'Est, le Commissaire Divisionnaire MBIONGERI, représentant le Délégué Général à la Sûreté Nationale. Plusieurs personnalités ont pris part à cet événement. Notamment le Maire

de la commune de KENTZOU; le Représentant Résident du Directeur Général de la GIZ ; les autorités administratives, judiciaires, politiques et religieuses locales. A leurs côtés, une forte délégation venue de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale, constituée du Directeur de la Police des Frontières ; du Directeur Adjoint de la Formation ; du Chef de la

Cellule de la Communication et des Relations Publiques et du Chef de la Cellule de Suivi au Secrétariat Général de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale.

Cette cérémonie, très courue par les populations locales, a été ponctuée par trois principales étapes. En premier les discours, ensuite la remise



solennelle des clés et enfin, la visite guidée des locaux.

La première prise de parole a été celle de Maire de la commune de Kentzou; monsieur BARKA Donatien, Après avoir souhaité la bienvenue à ses illustres hôtes, il a signifié sa profonde gratitude à l'endroit du Président de la République, pour cette marque d'attention particulière à l'endroit de sa Commune. Il a par la suite remercié le représentant de monsieur le Délégué Général à la Sûreté Nationale et le Représentant Résident du Directeur Général de GIZ, pour ce partenariat porteur

de fruits. Le maire de Kentzou a indiqué que sa commune reste les mains tendues, pour un accompagnement dans les secteurs non explorés.

La seconde prise de parole était celle de monsieur WENCESLAS CONDITAMDE, Chef du projet GIZ-Cameroun. Après les civilités d'usage, il a fait savoir que c'est un honneur pour GIZ de rétrocéder à la DGSN ces bâtiments modernes. Il a par la suite présenté ce don en précisant que chaque Poste-Frontière comprend entre autre un Poste de Police pour l'accueil des usagers ; deux chambres de Sûreté chacune dotée de toilettes ; trois bureaux ; un Secrétariat ; un bureau pour le chef d'unité doté d'une toilette et d'un magasin ; deux toilettes pour le personnel, deux chambres de passages dotés chacune de toilettes ; deux toilettes externes pour les usagers ; un château d'eau ; une salle de maintenance contenant un groupe électrogène et des batteries solaires pour l'alimentation du Poste Frontière; une guérite et un mat de drapeau. En outre, ces Postes-Frontières sont tous équipés du matériel bureautique et informatique, ainsi que des immobiliers entre autre les armoires et les chaises.

La dernière allocution était celle du Représentant de Monsieur le Délégué Général à la Sûreté Nationale, le Commissaire Divisionnaire MBIONGERI.

Au nom du Chef de Corps, il a renouvelé à l'endroit du représentant de GIZ, la gratitude de toute la famille policière pour

l'accompagnement fructueux et déterminant dans la formation des policiers. Il a par la suite invité les bénéficiaires à faire preuve de responsabilité dans l'utilisation du matériel mis à leur disposition.

Le pic de cette cérémonie a été la remise solennelle des clés des deux Postes-Frontières, symbole de la donation définitive de ces deux bâtisses au patrimoine de la Sûreté Nationale par le Chef de projet de GIZ. En recevant symboliquement les clés desdits édifices, le représentant du Délégué Général à la Sûreté Nationale a une fois de plus remercié cet organisme pour cette initiative. S'en est alors suivie la visite guidée des locaux. On a pu apprécier la beauté des infrastructures ainsi que la qualité des équipements.

La cérémonie qui a débuté à 12h30 minutes s'est achevée à 15 heures sous une ambiance marquée par des réjouissances populaires aux rythmes et sons de la région de l'Est.

La rétrocession de ces deux Postes-Frontières ultra-modernes est la marque de la bonne qualité de la coopération entre le Cameroun et l'Allemagne. Ces deux nouveaux Postes-Frontières viennent ainsi accroître les capacités opérationnelles fonctionnaires de Police dans l'exercice de leur fonction.

OP1 Elvis TCHOUGA
CELLCOM/DGSN



Military honours to five policemen killed at Bali in the North West Region.

In tribute to their courage and the ultimate sacrifice of their lives, military honours were on the 06th August 2021 rendered to five policemen killed in Bali in the North West Region following the explosion of an improvised explosive device while they were carrying out their classical mission of the protection of citizens and their property.

It was a black weekend for the Defence and Security Forces, especially the police family as Sunday the 18th July 2021, saw a vehicle of the National Security blown up by the explosion of an improvised explosive device placed by separatist terrorists. Five brave police officers were killed in this attack their only crime being that they were at the service of humanity.

These fallen heroes were on the 06th August 2021, at the esplanade of the Yaounde Police Academy, received military honours from the nation in a heart rendering ceremony presided over by the Delegate General for National Security; Mr Martin MBAR-GA NGUELE.

The Condolence Letter of the Head of State; Supreme Commander of the National Police

Force addressed to the bereaved families was read. The contents was rich carrying words of comfort of the Head of State first to the Police Family and then to the biological families of the deceased.

This cruel and inhuman act occurred while the Policemen and their other brothers-in-arms were performing the duty of their call to serve the Fatherland while on mission in the North West





Region this time around in Bali where they had the task of protecting the citizens and their property; a noble act which deserved to be encouraged and supported by all and sundry.

The officers who have fallen on the field of honour, quit the stage leaving behind grieving families, inconsolable orphans and afflicted comrades. The role of a policeman is to safeguard Republican Institutions, ensure the respect of the Laws of the Republic and the people who embody them, ensure the protection of public freedoms, of people and property.

It is in the exercise of this noble duty that these National Security's heroes that the living forces of the

nation will continue to celebrate for eternity, met their demise and their names will forever remain engraved on the sands of time. They remain perfect examples of bravery for the present and future generations.

Such happenings serve like an invitation to everyone who must play his/her role with patriotism and love of nation so that those who struggle on a daily basis to give the best of themselves in their fields of competence may persevere on this path. For the Police, it only requires the collaboration of the people to serve them better and thank God a good majority of the population have already understood this as can be seen through the daily de-

nunciations, complaints deposited and provision of general intelligence to police services.

Success stories have been registered thanks to this collaboration making it possible to extirpate from the social fabric, the enemies of peace and progress. Many are still lagging behind but we call on them to join the train of peace.

The blood of the fallen comrades give the survivors the urge and strength to continue their mission with more professionalism, commitment and nothing will stop the progress of the forces in the struggle to restore social peace and consolidate National Unity, values so dear to our fatherland.

SP NDZI Amos TARLA
SSA/CELLCOM/DGNS



The DGNS bows before the fallen heroes



AMADOU MAMDI Jean Chazel

Gardien de la Paix de 2ème grade

Il est né le 30 août 1991 à Buéa, de feu MAMDI TIKI et de feu NAOUTOU Martine.

Orphelin de père à l'âge de 7 ans, il est admis au concours direct des Elèves-Gardiens de la Paix en avril 2016.

Le 29 juin 2017, il triomphe au Centre d'Instruction d'Application de la Police de Mutengene, en tant que Gardien de la Paix de 1er Grade. Il est titulaire d'un Baccalauréat A4.

Grâce à ses qualités physiques et athlétiques, il est affecté le 17 juillet 2017 aux Equipes Spéciales d'Interventions Rapides (ESIR) de Ngaoundéré; puis le 21 novembre de la même année, il est muté au Commandement Central des Groupements Mobiles d'Interventions (CCGMI) à Yaoundé.

Le GPX1 AMADOU MAMDI qui a été inhumé le dimanche, 9 août 2021 à Guider dans le département du Mayo Louti, région du Nord, laisse un orphelin de 03 ans.



BIKOI Charly Yvan

2nd Grade Police Constable

He was born on March 05, 1990 in Ngog-Mapubi, Nyong and Kellé Division of the Centre Region to MATIP NKOUE Emmanuel and late NGO NLEND.

After obtaining a Bachelor's Degree in Economics from the University of Yaounde II-Soa, this motherless child since the age of 10 will be admitted to the competitive entrance examination to recruit Cadet Police Constables on April 22, 2016.

On June 29, 2017, he triumphed at the Mutengene Police Training Centre, with his 1st Grade Police Constable's Diploma. Assigned to the Central Command Unit of Mobile Intervention Regiments (CCGMI) in Soa, he will be deployed to the North-West in the context of the secessionist crisis.

Due to its bravery, the GPx2 BIKOI Charly Yvan had already participated in several law enforcement missions in this crisis area; particularly in the cities of Bamenda, Buea and Akwaya. Single, he leaves behind three children.

He was buried on Saturday, August 07, 2021 in Makai, Ngog-Mapubi Sub-Division of the Nyong and Kellé Division in the Centre Region.



TEMGOUA DONGMEZA L. Parfait
Gardien de la Paix de 1er grade

Aîné d'une fratrie de quatre enfants, il est né le 30 juin 1994 à Yaoundé, de TEMGOUA Auguste et de JEATSA Marthe.

Il fait également partie de la promotion 2016 sortie du Centre d'Instruction et d'Application de la Police de Mutengene le 29 juin 2017, comme Gardien de la Paix de 1er grade. Titulaire

d'un Brevet d'Etude de Premier Cycle (BEPC), il était précédemment en service au Commissariat de Sécurité Publique de la ville de Bali.

Il a été inhumé le samedi ,07 août 2021 à Bafou, arrondissement de Nkong-Ni, département de la Menoua, région de l'Ouest.

He was born on October 2, 1991 in Weh, Fundong Division of the North West Region; to MAI Bernard ASEI and MAI Emilia ZOU.

After primary and secondary studies culminating with obtaining the GCE Ordinary Levels and training in driving heavy machinery at the MATGENIE in 2015; he was admitted to the competitive entrance examination to recruit Cadet Police Constables on April 22, 2016. At the end of his

training at the MUTENGENE Police Training Centre, he triumphed on June 29, 2017 as a 1st Grade Police Constable. He was transferred on July 19, 2017 to the Special Operations Regiment (GSO), a unit where he served until his death.

He was buried on Friday August 06, 2021 at the Soa, Sub-Division of the Mefou Afamba Division in the Centre Region.



MAI Geoffrey KUM
1st Grade Police Constable

Il est né le 09 décembre 1994 à Nden, de MVELE MVELE Thomas et de MBALLA Julienne.

Après des études primaires et secondaires sanctionnées par l'obtention du Probatoire D, le jeune OBA MVELE, aîné d'une lignée de 4 enfants, est reçu au concours des Elèves-Gardiens de la Paix, le 31 août 2018. A la fin de sa formation au Centre d'Instruction et d'Application de la Police de Mutengene,

sanctionnée par l'obtention du diplôme de Gardien de la Paix, il est affecté le 20 décembre 2019 au Groupement Spécial d'Opérations (GSO), Unité au sein de laquelle il a servi jusqu'à son décès. Il laisse deux enfants, âgés de deux ans et de 6 mois.

Il a été inhumé le samedi, 07 août 2021 à SIMBOCK son village, arrondissement de Yaoundé VI, département du Mfoundi, région du Centre.



OBA MVELE Franck
Gardien de la Paix de 1er grade



Quelques numéros de téléphone utiles

Direction de la Police Judiciaire (DPJ) :	222 23 24 11
Groupelement Spécial d'Opérations (GSO) :	222 30 32 71
Equipes Spéciales d'Interventions Rapides(ESIR) :	117 ou 17
Compagnie de Sécurisation des Diplomates(CSD) :	120

CENTRE

Délégation Régionale de la Sûreté Nationale :	222 23 26 53
Division Régionale de la Police Judiciaire :	222 23 04 22
Groupelement Mobile d'Interventions N°01:	222 21 24 04
Aéroport International de Yaoundé –Nsimalen :	222 23 36 02

Commissariat Central N°01 :

222 22 29 32

Commissariat du 1er (Centre Administratif) :	222 23 26 56
Commissariat du 2ème (Mokolo) :	222 22 60 68
Commissariat du 3ème (Nkoldongo) :	222 22 44 91
Commissariat du 5ème (Ngoa-Ekellé) :	222 22 01 88
Commissariat du 6ème (Etoudi) :	222 20 80 55
Commissariat du 10ème (Bastos) :	222 21 78 03
Commissariat du 17ème (Messassi) :	655 97 62 15
Commissariat du 18ème (Ngoussou) :	655 97 62 18

Commissariat Central N°2 :

222 22 72 72

Commissariat du 8ème (Mbankolo) :	222 22 62 30
Commissariat du 11ème (Cité-Verte) :	222 22 62 37
Commissariat du 12ème (Nkolbisson) :	222 22 75 83

Commissariat Central N°03 :

222 31 52 92

Commissariat du 7ème (Efoulan) :	222 31 52 92
Commissariat du 9ème (Mendong) :	222 31 85 97
Commissariat du 13ème(Melen) :	222 31 41 04
Commissariat du 19ème (Ahala) :	655 97 62 21

Commissariat Central N°04 :

222 23 13 34

Commissariat du 4ème (Mimboman) :	222 23 13 34
Commissariat du 14ème (Ekounou) :	222 30 48 53
Commissariat du 15ème (Odza) :	222 30 48 58
Commissariat du 16ème (Mimboman Château) :	222 22 50 62
Commissariat du 20ème (Biteng Maetur) :	655 97 62 24

LITTORAL

Délégation Régionale de la Sûreté Nationale :	233 43 77 32
Division Régionale de la Police Judiciaire :	233 42 19 99
Groupelement Mobile d'Interventions N°02 :	233 42 00 99
Aéroport International de Douala :	233 42 37 58

Commissariat Central N°01 :

233 42 79 89

Commissariat Central N°02 :

233 39 67 00

Commissariat Central N°03 :

655 97 65 67

Commissariat Central N°04 :

656 97 00 63

ADAMAOUA

Délégation Régionale de la Sûreté Nationale :	222 25 14 83
Division Régionale de la Police Judiciaire :	222 25 23 59
Commissariat Central :	222 25 12 49
Groupelement Mobile d'Interventions N°09 :	222 25 10 87

EST

Délégation Régionale de la Sûreté Nationale :	222 24 15 36
Division Régionale de la Police Judiciaire :	222 24 16 37
Commissariat Central :	222 24 11 60
Groupelement Mobile d'Interventions N°07 :	222 24 12 90

EXTREME - NORD

Délégation Régionale de la Sûreté Nationale :	222 29 15 01
Division Régionale de la Police Judiciaire :	222 29 32 82
Commissariat Central :	222 29 25 99
Groupelement Mobile d'Interventions N°10 :	222 29 12 02

NORD

Délégation Régionale de la Sûreté Nationale :	222 27 22 65
Division Régionale de la Police Judiciaire :	222 27 14 11
Commissariat Central :	222 27 14 11
Groupelement Mobile d'Interventions N°04 :	222 27 20 88

NORD-OUEST

Délégation régionale de la Sûreté Nationale :	233 36 11 86
Division Régionale de la Police Judiciaire :	233 36 12 57
Commissariat Central :	233 36 11 44
Groupelement mobile d'Interventions N°06 :	233 36 12 14

OUEST

Délégation Régionale de la Sûreté Nationale :	233 44 14 19
Division Régionale de la police judiciaire :	233 44 12 24
Commissariat Central :	233 44 14 09
Groupelement Mobile d'Interventions N°03 :	233 44 14 97

SUD

Délégation Régionale de la Sûreté Nationale :	222 28 33 92
Division Régionale de la Police Judiciaire :	222 28 35 24
Commissariat Central :	222 28 32 13
Groupelement Mobile d'Interventions N°08 :	222 28 32 70

SUD-OUEST

Délégation Régionale de la Sûreté Nationale :	233 32 33 17
Division Régionale de la Police Judiciaire :	233 32 25 11
Commissariat Central :	233 32 22 22
Groupelement Mobile d'Interventions N°05 :	233 32 25 68

Numéro d'utilité publique de la DGSN : **1500**





D.G.S.N

BARRONS LA VOIE AU COVID-19

*** Portons le masque facial**

*** Lavons-nous les mains**

*** Respectons la distanciation physique**



Ensemble nous vaincrons



D.G.S.N

Passeports et Cartes Nationales d'Identité en souffrance dans les Postes d'Identification

Cultivez le réflexe du
retrait de vos documents